

ANNEXE 1 : FLORE INVENTORIEE POUR CHAQUE HABITAT (KARUM)

D2.2C12 - SOURCES A PHILONOTIS FONTANA ET A SAXIFRAGA STELLARIS

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
<i>Hornungia alpina</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) O.Appel, 1997	Cresson des chamois, Hutchinsie, Pritzélague	NE		
<i>Micranthes stellaris</i> (L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005	Saxifrage étoilée	LC		H
<i>Philonotis fontana</i> (Hedw.) Brid., 1827	-	NE		

E3.413 - PRAIRIES OCCIDENTALES A CANCHE CESPITEUSE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
<i>Alchemilla alpina</i> L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre	LC		
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	LC		
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables	LC		
<i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
<i>Campanula scheuchzeri</i> Vill., 1779	Campanule de Scheuchzer	LC		
<i>Carex sempervirens</i> Vill., 1787	Laïche toujours verte	LC		
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraïste commun, Céraïste vulgaire, Mouron d'alouette	NE		
<i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse épineux	LC		
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	LC		
<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil	LC		
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	LC		H
<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois, Pied-de-perdrix	LC		
<i>Hypericum maculatum</i> Crantz, 1763	Millepertuis maculé, Millepertuis taché	LC		
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	LC		
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Cornette, Lotier commun, Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	NE		
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	LC		
<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches	LC		
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	LC		
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	LC		
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule ôcre	LC		
<i>Salix retusa</i> L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	Trèfle brun	LC		
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	LC		

Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	LC		
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	LC		
E4.12XH2.4 - HABITAT MIXTE				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
Alchemilla alpina L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
Asplenium trichomanes L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	LC		
Bartsia alpina L., 1753	Bartsie des Alpes	LC		H
Bistorta vivipara (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
Carex atrata L., 1753	Laïche noirâtre	LC		
Carex sempervirens subsp. sempervirens Vill., 1787	Laïche sempervirente, Laïche sempervirente, Laïche toujours verte, Laïche toujours verte	LC		
Daphne mezereum L., 1753	Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil	LC		
Draba aizoides L., 1767	Drave Faux Aïzoon	LC		
Dryas octopetala L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	LC		
Gentiana verna L., 1753	Gentiane printanière	LC		
Homogyne alpina (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes	LC		
Hornungia alpina subsp. alpina (L.) O.Appel, 1997	Cresson de chamois, Cresson des chamois, Hutchinsie, Pritzélogue	NE		
Pinguicula alpina L., 1753	Grassette des Alpes	LC		H
Plantago atrata Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	LC		
Plantago atrata subsp. atrata Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	NE		
Ranunculus alpestris L., 1753	Renoncule alpestre	LC		H
Salix reticulata L., 1753	Saule à réseau, Saule à feuilles réticulées	LC		
Salix retusa L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
Saxifraga aizoides L., 1753	Saxifrage cilié, Faux-aïzon, Saxifrage faux Aïzoon	LC		H
Saxifraga paniculata Mill., 1768	Saxifrage aïzoon	LC		
Saxifraga rotundifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles rondes	LC		
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
Soldanella alpina L., 1753	Soldanelle des Alpes	LC		
Thymus praecox Opiz, 1824	Thym précoce, Serpolet couchet	LC		
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	LC		
Vaccinium myrtillus L., 1753	Myrtille, Maurette	LC		
Viola calcarata L., 1753	Pensée éperonnée	LC		
E4.311 - GAZONS PYRENEO-ALPINS MESOPHILES A NARD RAIDE E4.31XE2.1 ; E4.31XE4.12XH2.4 ; E4.31XE5.1 ; E4.31XH2.4 - HABITATS MIXTES				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	LC		

<i>Alchemilla alpina</i> L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
<i>Alchemilla</i> sp.	Alchémille	-		
<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre	LC		
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables	LC		
<i>Arabis ciliata</i> Clairv., 1811	Arabette ciliée	LC		
<i>Astrantia minor</i> L., 1753	Petite Astrance, Sanicle de montagne	LC		
<i>Bartsia alpina</i> L., 1753	Bartsie des Alpes	LC		H
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	LC		
<i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
<i>Campanula scheuchzeri</i> Vill., 1779	Campanule de Scheuchzer	LC		
<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman, 1882	Laïche faux-pied d'oiseau	LC	PN	
<i>Carex sempervirens</i> subsp. <i>sempervirens</i> Vill., 1787	Laïche sempervirente, Laïche sempervirente, Laïche toujours verte, Laïche toujours verte	LC		
<i>Carex sempervirens</i> Vill., 1787	Laïche toujours verte	LC		
<i>Cerastium arvense</i> L., 1753	Céraïste des champs	LC		
<i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse épineux	LC		
<i>Crepis aurea</i> (L.) Tausch, 1828	Crépide dorée	LC		
<i>Crocus vernus</i> (L.) Hill, 1765	Crocus de printemps, Crocus printanier, Crocus de Naples, Crocus blanc	LC		
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois	LC		
<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis vert, Orchis grenouille, Satyrium vert	LC		
<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil	LC		
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	LC		H
<i>Draba aizoides</i> L., 1767	Drave Faux Aïzoon	LC		
<i>Dryas octopetala</i> L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	LC		
<i>Erigeron alpinus</i> L., 1753	Vergerette des Alpes	LC		
<i>Gentiana verna</i> L., 1753	Gentiane printanière	LC		
<i>Geum montanum</i> L., 1753	Benoîte des montagnes	LC		
<i>Gymnadenia nigra</i> (L.) Rchb.f., 1856	Nigritelle noire, Orchis vanille	LC		
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune, Hélianthème commun	LC		
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	LC		
<i>Homogyne alpina</i> (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes	LC		
<i>Hornungia alpina</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) O.Appel, 1997	Cresson de chamois, Cresson des chamois, Hutchinsie, Pritzélague	NE		
<i>Hypericum maculatum</i> Crantz, 1763	Millepertuis maculé, Millepertuis taché	LC		
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron	LC		
<i>Linaria alpina</i> subsp. <i>petraea</i> (Jord.) H.Marcaillhou & Marcaillhou, 1908	Linaire des pierriers, Linaire des rochers	NE		
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>alpinus</i> (DC.) Rothm., 1963	Lotier des Alpes	LC		

Lotus maritimus L., 1753	Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime	LC		
Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	LC		
Luzula luzuloides (Lam.) Dandy & Wilmott, 1938	Luzule blanche, Luzule des bosquets	NE		
Luzula spicata (L.) DC., 1805	Luzule en épis	LC		
Myosotis alpestris F.W.Schmidt, 1794	Myosotis des Alpes, Myosotis alpestre	LC		
Nardus stricta L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc	LC		
Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	LC		
Noccaea rotundifolia (L.) Moench, 1802	Tabouret à feuilles rondes	LC		
Pedicularis verticillata L., 1753	Pédiculaire verticillée	LC		H
Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente	LC		
Pinguicula alpina L., 1753	Grassette des Alpes	LC		H
Plantago alpina L., 1753	Plantain des Alpes	LC		
Plantago atrata Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	LC		
Plantago atrata subsp. atrata Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	NE		
Poa alpina L., 1753	Pâturin des Alpes	LC		
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	LC		
Poa bulbosa L., 1753	Pâturin bulbeux	LC		
Polygala vulgaris L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	LC		
Potentilla aurea L., 1756	Potentille dorée	LC		
Potentilla brauneana Hoppe, 1804	Potentille de Braun, Potentille douteuse	LC		
Primula auricula L., 1753	Primevère de Balbis	LC		
Primula elatior (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois	LC		
Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	LC		
Ranunculus alpestris L., 1753	Renoncule alpestre	LC		H
Ranunculus montanus Willd., 1799	Renoncule des montagnes	LC		
Rhododendron ferrugineum L., 1753	Rhododendron ferrugineux, Laurier-rose des Alpes	LC		
Rumex alpinus L., 1759	Rumex des Alpes	LC		
Salix reticulata L., 1753	Saule à réseau, Saule à feuilles réticulées	LC		
Salix retusa L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
Saxifraga exarata Vill., 1779	Saxifrage sillonnée	LC		
Saxifraga moschata Wulfen, 1781	Saxifrage musquée	LC		
Saxifraga oppositifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles opposées, Saxifrage glanduleux	LC		
Saxifraga paniculata Mill., 1768	Saxifrage aizoon	LC		
Selaginella selaginoides (L.) P.Beauv. ex Schrank & Mart., 1829	Sélaginelle fausse sélaginelle, Sélaginelle épineuse	LC		
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
Silene acaulis (L.) Jacq., 1762	Silène acaule	LC		
Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	LC		

<i>Soldanella alpina</i> L., 1753	Soldanelle des Alpes	LC		H
<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	Thym à pilosité variable	LC		
<i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824	Thym précoce, Serpolet couchet	LC		
<i>Trifolium alpestre</i> L., 1763	Trèfle alpestre	LC		
<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	Trèfle brun	LC		
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	LC		
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	LC		
<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	Trolle d'Europe	LC		H
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	LC		
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	LC		
<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Myrtille, Maurette	LC		
<i>Veronica serpyllifolia</i> subsp. <i>humifusa</i> (Dicks.) Syme, 1866	Véronique couchée	NE		
<i>Viola biflora</i> L., 1753	Pensée à deux fleurs, Violette à deux fleurs	LC		H
<i>Viola calcarata</i> L., 1753	Pensée éperonnée	LC		
E4.4 - PELOUSES ALPINES ET SUBALPINES CALCICOLES				
E4.4XH2.4 - HABITAT MIXTE				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
<i>Alchemilla alpina</i> L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
<i>Anemone vernalis</i> L., 1753	Anémone printanière	LC		
<i>Antennaria carpatica</i> (Wahlenb.) Bluff & Fingerh., 1825	Pied-de-chat des Carpates	LC		
<i>Bartsia alpina</i> L., 1753	Bartsie des Alpes	LC		H
<i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
<i>Carex atrata</i> L., 1753	Laïche noirâtre	LC		
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige	LC		
<i>Draba aizoides</i> L., 1767	Drave Faux Aïzoon	LC		
<i>Dryas octopetala</i> L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	LC		
<i>Gentiana verna</i> L., 1753	Gentiane printanière	LC		
<i>Homogyne alpina</i> (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes	LC		
<i>Hornungia alpina</i> (L.) O.Appel, 1997	Hutchinsie	LC		
<i>Myosotis alpestris</i> F.W.Schmidt, 1794	Myosotis des Alpes, Myosotis alpestre	LC		
<i>Poa alpina</i> L., 1753	Pâturin des Alpes	LC		
<i>Ranunculus alpestris</i> L., 1753	Renoncule alpestre	LC		H
<i>Salix retusa</i> L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
<i>Saxifraga aizoides</i> L., 1753	Saxifrage cilié, Faux-aizon, Saxifrage faux Aïzoon	LC		H
<i>Saxifraga exarata</i> Vill., 1779	Saxifrage sillonnée	LC		
<i>Saxifraga oppositifolia</i> L., 1753	Saxifrage à feuilles opposées, Saxifrage glanduleux	LC		
<i>Saxifraga paniculata</i> Mill., 1768	Saxifrage aizon	LC		

<i>Saxifraga rotundifolia</i> L., 1753	Saxifrage à feuilles rondes	LC		
<i>Sedum atratum</i> L., 1763	Orpin noirâtre, Sédum noirâtre	LC		
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
<i>Silene acaulis</i> (L.) Jacq., 1762	Silène acaule	LC		
<i>Soldanella alpina</i> L., 1753	Soldanelle des Alpes	LC		H
<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Myrtille, Maurette	LC		
<i>Viola calcarata</i> L., 1753	Pensée éperonnée	LC		

E4.52 - PATURAGES A LEONTODON HISPIDUS

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	LC		
<i>Alchemilla alpina</i> L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre	LC		
<i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
<i>Blitum bonus-henricus</i> (L.) C.A.Mey., 1829	Chénopode du bon Henri	LC		
<i>Cerastium arvense</i> L., 1753	Céraiste des champs	LC		
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige	LC		
<i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse épineux	LC		
<i>Crepis aurea</i> (L.) Tausch, 1828	Crépide dorée	LC		
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	LC		
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	LC		H
<i>Draba aizoides</i> L., 1767	Drave Faux Aïzoon	LC		
<i>Gentiana verna</i> L., 1753	Gentiane printanière	LC		
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	LC		
<i>Plantago alpina</i> L., 1753	Plantain des Alpes	LC		
<i>Plantago atrata</i> Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	LC		
<i>Poa alpina</i> L., 1753	Pâturin des Alpes	LC		
<i>Potentilla brauneana</i> Hoppe, 1804	Potentille de Braun, Potentille douteuse	LC		
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	LC		
<i>Ranunculus montanus</i> Willd., 1799	Renoncule des montagnes	LC		
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
<i>Soldanella alpina</i> L., 1753	Soldanelle des Alpes	LC		H
<i>Taraxacum officinale</i> gr.	Pissenlit	-		
<i>Trifolium hybridum</i> L., 1753	Trèfle hybride, Trèfle bâtard	LC		
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	LC		
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	LC		
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	LC		

E5.1 - TERRAINS REMANIES ET PISTES DE SKI

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
Alchemilla sp.	Alchémille	-		
Arabis auriculata Lam., 1783	Arabette dressée, Arabette auriculée	NT		
Astragalus alpinus L., 1753	Astragale des Alpes	LC		
Blitum bonus-henricus (L.) C.A.Mey., 1829	Chénopode du bon Henri	LC		
Botrychium lunaria (L.) Sw., 1802	Botryche lunaire, Botrychium lunaire	LC		
Cerastium alpinum L., 1753	Céraiste des Alpes	NT		
Dryas octopetala L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	LC		
Erigeron neglectus A.Kern., 1871	Vergerette négligée	DD		
Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	LC		
Galium sp.	Gaillet	-		
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Cornette, Lotier commun, Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	NE		
Poa sp.	Pâturin			
Potentilla aurea L., 1756	Potentille dorée	LC		
Primula auricula L., 1753	Primevère de Balbis	LC		
Salix retusa L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
Saxifraga aizoides L., 1753	Saxifrage cilié, Faux-aizon, Saxifrage faux Aïzoon	LC		H
Sedum album L., 1753	Orpin blanc	LC		
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
Taraxacum sp.	Pissenlit	-		
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	LC		
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	LC		
Valeriana montana L., 1753	Valériane des montagnes	LC		
Veronica fruticans Jacq., 1762	Véronique buissonnante, Véronique des rochers	LC		
F2.221 - LANDES A RHODODENDRON FERRUGINEUX ALPINES				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
Rhododendron ferrugineum L., 1753	Rhododendron ferrugineux, Laurier-rose des Alpes	LC		
Vaccinium myrtillus L., 1753	Myrtille, Maurette	LC		
H2.42 - EBOULIS A THLASPI ROTUNDIFOLIUM H2.42XE4.12 ; H2.42XE4.31 ; H2.42XE4.4 - HABITATS MIXTES				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
Alchemilla alpina L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
Arabis alpina L., 1753	Arabette des Alpes, Corbeille-d'argent	LC		
Artemisia umbelliformis Lam., 1783	Genépi blanc, Genépi jaune	LC		
Asplenium trichomanes L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	LC		
Bistorta vivipara (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		

<i>Blitum bonus-henricus</i> (L.) C.A.Mey., 1829	Chénopode du bon Henri	LC		
<i>Cerastium alpinum</i> L., 1753	Céraiste des Alpes	NT		
<i>Cerastium arvense</i> L., 1753	Céraiste des champs	LC		
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige	LC		
<i>Cirsium spinosissimum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse épineux	LC		
<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil	LC		
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	LC		H
<i>Doronicum grandiflorum</i> Lam., 1786	Doronic à grandes fleurs	LC		
<i>Draba aizoides</i> L., 1767	Drave Faux Aïzoon	LC		
<i>Epilobium anagallidifolium</i> Lam., 1786	Épilobe à feuilles de mouron	LC		H
<i>Hornungia alpina</i> (L.) O.Appel, 1997	Hutchinsie	LC		
<i>Hornungia alpina</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) O.Appel, 1997	Cresson de chamois, Cresson des chamois, Hutchinsie, Pritzélague	NE		
<i>Linaria alpina</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) Mill., 1768	Linaire des Alpes	NE		
<i>Myosotis alpestris</i> F.W.Schmidt, 1794	Myosotis des Alpes, Myosotis alpestre	LC		
<i>Noccaea rotundifolia</i> (L.) Moench, 1802	Tabouret à feuilles rondes	LC		
<i>Oxyria digyna</i> (L.) Hill, 1768	Oxyria à deux styles, Oxyrie à deux stigmates	LC		
<i>Plantago alpina</i> L., 1753	Plantain des Alpes	LC		
<i>Plantago atrata</i> Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	LC		
<i>Poa alpina</i> L., 1753	Pâturin des Alpes	LC		
<i>Ranunculus alpestris</i> L., 1753	Renoncule alpestre	LC		H
<i>Salix reticulata</i> L., 1753	Saule à réseau, Saule à feuilles réticulées	LC		
<i>Saxifraga androsacea</i> L., 1753	Saxifrage fausse Androsace	LC		H
<i>Saxifraga oppositifolia</i> L., 1753	Saxifrage à feuilles opposées, Saxifrage glanduleux	LC		
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
<i>Silene acaulis</i> (L.) Jacq., 1762	Silène acaule	LC		
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	LC		
<i>Veronica aphylla</i> L., 1753	Véronique à tige nue, Véronique aphyllé	LC		
<i>Veronica bellidioides</i> L., 1753	Véronique fausse Pâquerette	LC		
<i>Viola biflora</i> L., 1753	Pensée à deux fleurs, Violette à deux fleurs	LC		H
H3.511 - PAVEMENTS CALCAIRES				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
<i>Alchemilla alpina</i> L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
<i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
<i>Carex sempervirens</i> subsp. <i>sempervirens</i> Vill., 1787	Laiche sempervirente, Laiche sempervirente, Laiche toujours verte, Laiche toujours verte	LC		
<i>Crepis aurea</i> (L.) Tausch, 1828	Crépide dorée	LC		
<i>Dryas octopetala</i> L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	LC		

Hornungia alpina subsp. alpina (L.) O.Appel, 1997	Cresson de chamois, Cresson des chamois, Hutchinsie, Pritzelague	NE		
Plantago alpina L., 1753	Plantain des Alpes	LC		
Plantago atrata Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	LC		
Polystichum lonchitis (L.) Roth, 1799	Polystic lonchyte, Polystic en fer de lance	LC		
Ranunculus alpestris L., 1753	Renoncule alpestre	LC		H
Salix retusa L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
Saxifraga paniculata Mill., 1768	Saxifrage aizoon	LC		
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
Silene acaulis (L.) Jacq., 1762	Silène acaule	LC		
Viola biflora L., 1753	Pensée à deux fleurs, Violette à deux fleurs	LC		H
Viola calcarata L., 1753	Pensée éperonnée	LC		
H3.62 – AFFLEUREMENTS ET ROCHERS ERODES A VEGETATION CLAIRSEMEE H3.62XE4.12 ; H3.62XE4.31 ; H3.62XE4.4 - HABITATS MIXTES				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge régionale	Protection réglementaire	Caractère humide
Alchemilla alpina L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée	LC		
Anemone vernalis L., 1753	Anémone printanière	LC		
Antennaria carpatica (Wahlenb.) Bluff & Fingerh., 1825	Pied-de-chat des Carpates	LC		
Arabis nova Vill., 1779	Arabette nouvelle, Arabette à oreillettes	LC		
Bartsia alpina L., 1753	Bartsie des Alpes	LC		H
Bistorta vivipara (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare	LC		
Campanula scheuchzeri Vill., 1779	Campanule de Scheuchzer	LC		
Carex atrata L., 1753	Laïche noirâtre	LC		
Carex ornithopoda subsp. ornithopodioides (Hausm.) Nyman, 1882	Laïche faux-pied d'oiseau	LC	PN	
Carex sempervirens subsp. sempervirens Vill., 1787	Laïche sempervirente, Laïche sempervirente, Laïche toujours verte, Laïche toujours verte	LC		
Cerastium alpinum L., 1753	Céraiste des Alpes	NT		
Cerastium latifolium L., 1753	Céraiste à larges feuilles	LC		
Crepis aurea (L.) Tausch, 1828	Crépide dorée	LC		
Doronicum grandiflorum Lam., 1786	Doronic à grandes fleurs	LC		
Draba aizoides L., 1767	Drave Faux Aizoon	LC		
Dryas octopetala L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	LC		
Erinus alpinus L., 1753	Érine des Alpes	LC		
Euphrasia sp.	Euphrase	-		
Gentiana acaulis L., 1753	Gentiane acaule	LC		
Gentiana verna L., 1753	Gentiane printanière	LC		
Homogyne alpina (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes	LC		
Hornungia alpina subsp. alpina (L.) O.Appel, 1997	Cresson de chamois, Cresson des chamois, Hutchinsie, Pritzelague	NE		
Imperatoria ostruthium L., 1753	Impéatoire, Benjoin	LC		

Leucanthemopsis alpina (L.) Heywood, 1975	Marguerite des Alpes, Leucanthémopsis des Alpes	LC		
Lotus corniculatus subsp. alpinus (DC.) Rothm., 1963	Lotier des Alpes	LC		
Myosotis alpestris F.W.Schmidt, 1794	Myosotis des Alpes, Myosotis alpestre	LC		
Nardus stricta L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc	LC		
Oxyria digyna (L.) Hill, 1768	Oxyria à deux styles, Oxyrie à deux stigmatés	LC		
Pinguicula alpina L., 1753	Grassette des Alpes	LC		H
Plantago alpina L., 1753	Plantain des Alpes	LC		
Plantago atrata Hoppe, 1799	Plantain noirâtre	LC		
Ranunculus alpestris L., 1753	Renoncule alpestre	LC		H
Salix herbacea L., 1753	Saule herbacé	LC		H
Salix reticulata L., 1753	Saule à réseau, Saule à feuilles réticulées	LC		
Salix retusa L., 1759	Saule à feuilles émoussées, Saule à feuilles tronquées	LC		
Saxifraga aizoides L., 1753	Saxifrage cilié, Faux-aizon, Saxifrage faux Aïzoon	LC		H
Saxifraga androsacea L., 1753	Saxifrage fausse Androsace	LC		H
Saxifraga bryoides L., 1753	Saxifrage d'Auvergne	LC		
Saxifraga exarata Vill., 1779	Saxifrage sillonnée	LC		
Saxifraga moschata Wulfen, 1781	Saxifrage musquée	LC		
Saxifraga oppositifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles opposées, Saxifrage glanduleux	LC		
Saxifraga paniculata Mill., 1768	Saxifrage aïzoon	LC		
Saxifraga retusa Gouan, 1773	Saxifrage tronquée, Saxifrage à feuilles rétuses, Saxifrage valdôtaine	NT		
Saxifraga rotundifolia L., 1753	Saxifrage à feuilles rondes	LC		
Sedum atratum L., 1763	Orpin noirâtre, Sédum noirâtre	LC		
Selaginella selaginoides (L.) P.Beauv. ex Schrank & Mart., 1829	Selaginelle fausse sélaginelle, Sélaginelle épineuse	LC		
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue	LC		
Silene acaulis (L.) Jacq., 1762	Silène acaule	LC		
Soldanella alpina L., 1753	Soldanelle des Alpes	LC		H
Trifolium alpestre L., 1763	Trèfle alpestre	LC		
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	LC		
Viola biflora L., 1753	Pensée à deux fleurs, Violette à deux fleurs	LC		H
Viola calcarata L., 1753	Pensée éperonnée	LC		

ANNEXE 2 : FICHES DESCRIPTIVES DES ESPECES FLORISTIQUES PATRIMONIALES (KARUM)

LAICHE FAUX-PIED D'OISEAU
(*CAREX ORNITHOPODA* SUBSP. *ORNITHOPODIOIDES* (HAUSM.) NYMAN, 1882)

STATUTS REGLEMENTAIRES

Protection réglementaire	Nationale
Intérêt communautaire	-

STATUTS DE MENACE

France	Préoccupation mineure (LC)
Rhône-Alpes	Préoccupation mineure (LC)



KARUM – A. Verzeni (2020)

DESCRIPTION

Petite cypéracée vivace, mesurant au plus 10 cm (généralement entre 3 et 7 cm). Souche gazonnante, à petites feuilles engainantes de 2 à 3 mm de large. Les tiges florifères sont deux fois plus longues que les feuilles, fines et fortement recourbées. Inflorescence comportant 3 ou 4 épillets : le supérieur mâle, les latéraux femelles, dépassant le mâle. Les utricules sont glabres, luisants, insérés dans des écailles brunes à roux foncé. La floraison s'étale entre juillet et août.

ECOLOGIE

Cette espèce se rencontre dans les pelouses rocailleuses, les éboulis, les combes à neige, entre 1700 et 2600 m d'altitude. C'est une plante exclusivement calcicole, préférant les stations fraîches.

DISTRIBUTION

Nationale



Légende

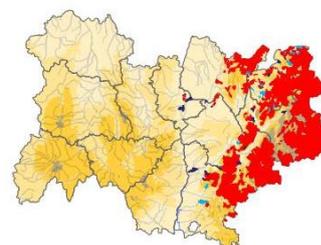
Répartition Maille 10*10 INPN

- date ≥ 2000
- 1950 ≤ date < 2000
- date < 1950

LÉGENDE

- Donnée récente (après 1990)
- Donnée ancienne (1957 à 1990)
- Donnée historique (avant 1957)

Régionale



(Données pour *C. ornithopoda*, données non disponibles pour la sous-espèce *ornithopodioides*)

Sources : <http://siflore.fcbn.fr> ; <http://pifh.fr/> Consultées le 12/11/2020.

RARETE & MENACES

La Laïche faux-pied d'oiseau est peu menacée car elle croît dans des endroits peu fréquentés et peu anthropisés. Elle reste toutefois rare, avec des stations localisées et comptant peu d'individus.

ANDROSACE PUBESCENTE (ANDROSACE PUBESCENS DC., 1805)

STATUTS REGLEMENTAIRES

Protection réglementaire	Nationale
Intérêt communautaire	-

STATUTS DE MENACE

France	Préoccupation mineure (LC)
Rhône-Alpes	Préoccupation mineure (LC)



KARUM – A. Verzeni (2022)

DESCRIPTION

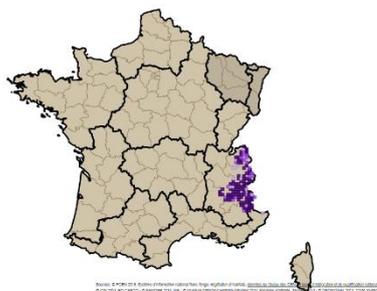
Plante formant des coussinets lâches et peu denses, souvent hémisphériques. Nombreuses rosettes à feuilles d'un vert tirant vers le jaune, feuilles pouvant atteindre 10 mm à poils simples ou bifurqués. Fleurs solitaires, petites (environ 5 mm de diamètre), blanches rarement rosées à gorge jaune.

ÉCOLOGIE

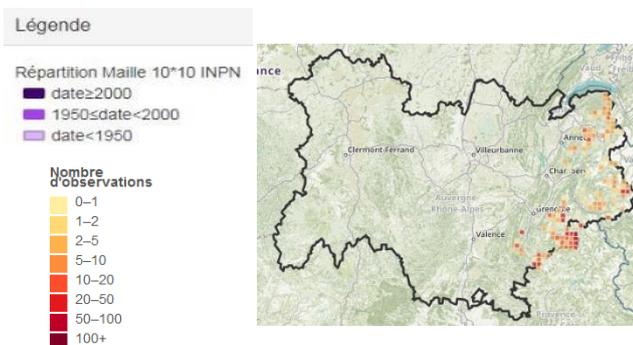
Plante des falaises ; crêtes et rocailles d'altitude de préférence sur de la roche calcaire. Plante présente entre 2 000 et 4 000 mètres.

DISTRIBUTION

Nationale



Régionale



Sources : <http://siflore.fcbn.fr> ; <http://pifh.fr/> Consultées le 03/10/2023.

RARETE & MENACES

Uniquement présente dans les Alpes, l'androsace pubescente est rare. Son habitat est principalement impacté par les infrastructures de tourisme hivernal. Elle reste cependant peu menacée.

LAICHE RIGIDE (*CAREX FIRMA MYGIND EX HOST, 1797*)

STATUTS REGLEMENTAIRES

Protection réglementaire	Nationale
Intérêt communautaire	-

STATUTS DE MENACE

France	Préoccupation mineure (LC)
Rhône-Alpes	Vulnérable (VU)



KARUM – C. Janot (2023)

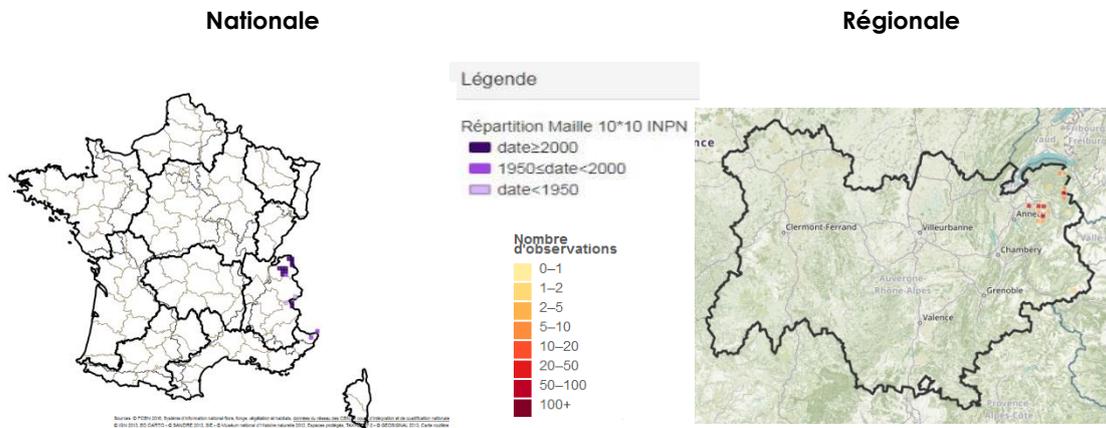
DESCRIPTION

Plante formant des coussins très denses, convexes et durs au toucher. Feuilles basales courtes (<5cm), raides et plus ou moins étalées. Inflorescence courte à un épi mâle brun et 2-3 épis femelles aux fleurs serrées.

ECOLOGIE

Cette espèce se rencontre dans les rochers calcaires des étages alpins et subalpins, entre 1700 et 2300 m d'altitude. C'est une plante exclusivement calcicole.

DISTRIBUTION



Sources : <http://siflore.fcbn.fr> ; <http://pifh.fr/> Consultées le 03/10/2023.

RARETE & MENACES

Très rare en France, elle est présente dans les Préalpes de Haute-Savoie et dans les alpes du sud. La Laiche rigide est peu menacée, car elle croît dans des endroits peu fréquentés et peu anthropisés. Elle reste toutefois rare, avec des stations localisées.

OREILLE D'OURS (PRIMULA LUTEA VILL., 1787)

STATUTS REGLEMENTAIRES

Protection réglementaire	Nationale
Intérêt communautaire	-

STATUTS DE MENACE

France	Préoccupation mineure (LC)
Rhône-Alpes	



KARUM – C. Janot (2023)

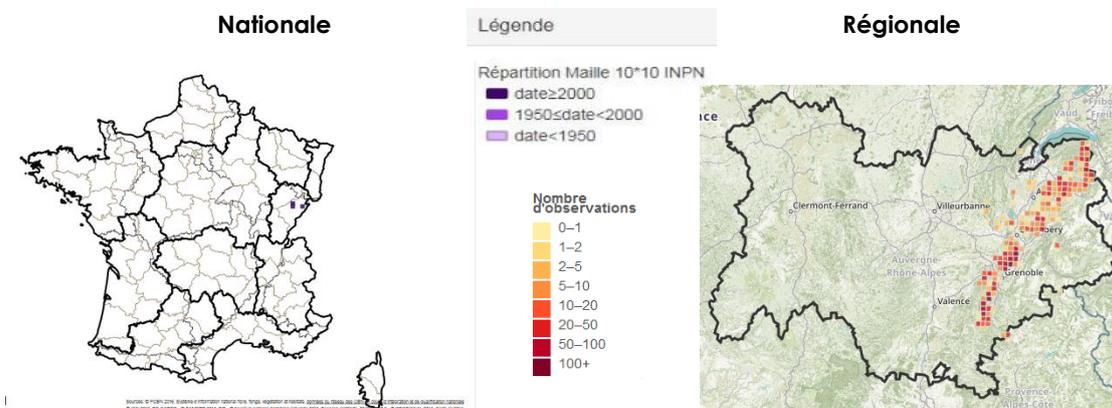
DESCRIPTION

Plante vivace des anfractuosités rocheuses. Hampes florales presque glabres, plus longues que les fleurs et dressées. Feuilles ovales à oblongues, assez brusquement atténuées en pétiole large. Fleurs disposées en ombelles par 2 à 25, corolle entièrement jaune.

ECOLOGIE

Cette espèce se rencontre sur les rochers calcaires, entre 400 et 2200 m d'altitude. C'est une plante exclusivement calcicole.

DISTRIBUTION



Sources : <http://siflore.fcbn.fr> ; <http://pifh.fr/> Consultées le 03/10/2023.

RARETE & MENACES

L'oreille d'Ours est peu menacée, car elle croît dans des endroits peu fréquentés et peu anthropisés. Elle reste toutefois rare, avec des stations localisées.

VIOLETTE DU MONT CENIS (*VIOLA CENISIA* L., 1763)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES

Protection réglementaire	-
Intérêt communautaire	-

STATUTS DE MENACE

France	Préoccupation mineure (LC)
Rhône-Alpes	Vulnérable (VU)



KARUM – A. Delgado Tenllado (2024)

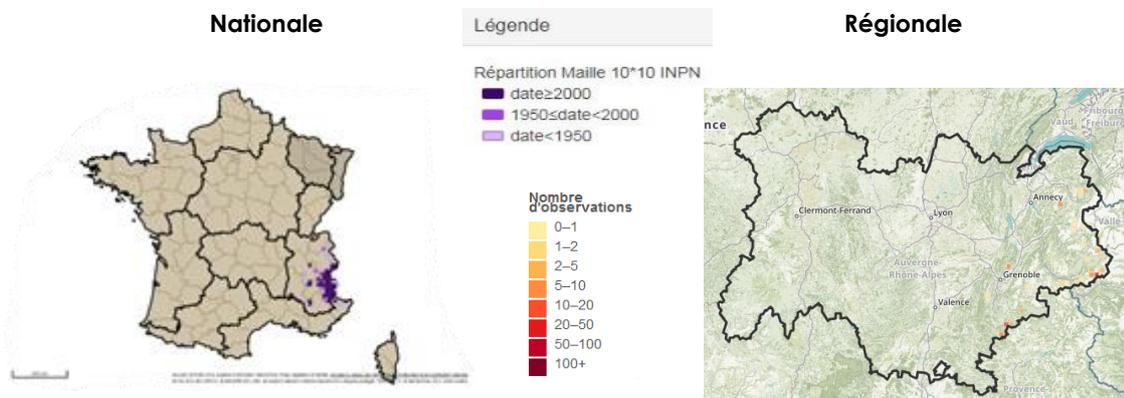
DESCRIPTION

Plante vivace des anfractuosités rocheuses, inféodée aux éboulis calcaires instables. Feuilles petites, suborbiculaires à ovales, entières. Fleurs violet clair, grandes (2 à 2,5 cm de diamètre) à pétales généralement violet clair portant des macules plus foncées qui entourent une gorge jaune.

ÉCOLOGIE

Espèce caractéristique des éboulis calcaires non stabilisés, aux étages subalpin et alpin.

DISTRIBUTION



Sources : <http://siflore.fcbn.fr> ; <http://pifh.fr/> Consultées le 30/08/2023.

RARETÉ & MENACES

La Violette du mont Cenis est une espèce présente seulement dans l'ouest de la chaîne des Alpes. Les aménagements, notamment ceux de terrassement liés aux pistes de ski peuvent entraîner la destruction d'individus et stations. Pour conserver l'espèce, la dynamique naturelle des éboulis doit être respectée.

ANNEXE 3 : FICHES DESCRIPTIVES DES ESPECES FAUNISTIQUES PATRIMONIALES (KARUM)

AZURE DU SERPOLET – *PHENGARIS ARION* (LINNAEUS, 1758)

Source : MEDAD - Papillons de l'annexe IV de la Directive 92/43/CEE dite « Directive Habitats » - Biotope (2007) et Fiche Opie (2012)

STATUT REGLEMENTAIRE/PATRIMONIAL

- Espèce **protégée** par l'Article 2 de l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Espèce d'**intérêt communautaire** inscrite à l'Annexe IV de la Directive « Habitat ».



Source : C. TAUPIN (KARUM, 2015)

DISTRIBUTION

L'Azuré du serpolet est localisé du centre de l'Espagne jusqu'au Japon à travers l'Eurasie tempérée. En France, il est commun localement sur les marges du Massif Central, dans les hautes Corbières, les Préalpes et les Alpes.

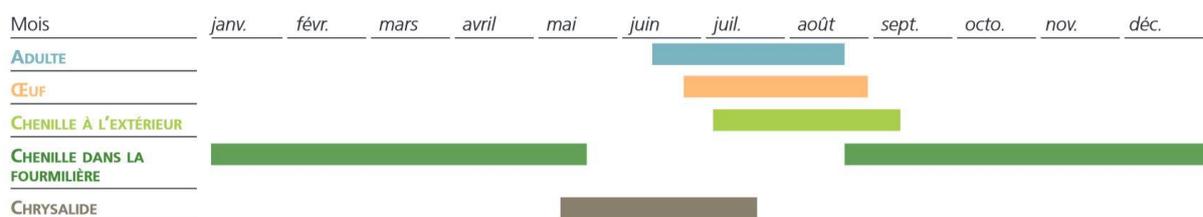
BIOLOGIE

Habitat : En altitude, on retrouve l'espèce sur des pelouses rases rocailleuses et bien exposées, sur lesquelles sont présentes ses plantes hôtes, majoritairement le Thym serpolet (*Thymus serpyllum*) ou bien l'Origan (*Origanum vulgare*).

Alimentation : Pendant les premiers stades de son développement, la chenille reste généralement camouflée dans une inflorescence de Serpolet ou d'Origan dont elle se nourrit. Parvenue au quatrième stade de son développement, la chenille se laisse tomber au sol pour être récupérée par une fourmi du genre *Myrmica* (généralement *Myrmica sabuleti*). Dans la fourmilière, la chenille se nourrit d'œufs, de larves et de nymphes de fourmi. Elle hiverne dans la fourmilière et se nymphose au début de l'été.

CYCLE GÉNÉRAL DU PAPILLON

Ce cycle présente les périodes habituelles d'observation des différents stades de développement.
Ces périodes peuvent varier sensiblement en fonction de l'altitude, de la latitude ou des conditions climatiques de l'année.



La durée de vie moyenne des adultes se situe entre 2,8 et 3,5 jours.

RARETE & MENACES

Sa biologie complexe en fait une espèce très sensible aux modifications de son habitat naturel, notamment dues à la fermeture des milieux et à la fragmentation de ses aires de reproduction. L'Azuré du serpolet est désignée comme espèce « faiblement menacée » sur la Liste Rouge des insectes de France (2012), mais est considéré comme « En Danger » sur la liste rouge européenne de l'UICN.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : Plusieurs individus de l'espèce ont été observés sur la zone d'étude.

LIEVRE VARIABLE – *LEPUS TIMIDUS* (LINNAEUS, 1758)

Source : INPN, *Lepus timidus* (L., 1758), https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/61699/tab/fiche

STATUT REGLEMENTAIRE/PATRIMONIAL

- Espèce classée « **vulnérable** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.
- Espèce d'**intérêt communautaire** classée à l'Annexe V de la Directive « Habitat-Faune-Flore ».



Source : Erik Christensen (2004)

DISTRIBUTION

En France, il se rencontre dans les Alpes et les Préalpes, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. Dans les Pyrénées, sa présence est liée à des lâchers réalisés entre 1978 et 1982.

BIOLOGIE

Habitat : Le Lièvre variable fréquente les forêts mixtes des Alpes et alpages à gros blocs, de 700 à 3000 m d'altitude (parfois jusqu'à 3700m). Il apprécie les crêtes et les landes arbustives, les pierriers et les éboulis, ainsi que les bois de Pins à crochets en hiver.

Activité : Actif toute l'année, le Lièvre variable est crépusculaire, nocturne et en partie diurne. Solitaire, il gîte entre les rochers, dans un terrier de marmotte, sous une racine.

Reproduction : La période de reproduction s'étend de février à août, la femelle peut avoir 2 à 3 portées de 2 à 5 petits par an. Les petits sont sevrés en 3 semaines et s'émancipent à 1 mois.

Alimentation : Il se nourrit uniquement de végétaux (plantes herbacées, lichens, écorces et rameaux).

RARETE & MENACES

Depuis 1964, l'espèce a disparu de plus de 100 communes du massif alpin, dont 50 en Rhône-Alpes. Ce retrait est particulièrement sensible dans les Bauges, en Chartreuse, sur les sommets du Trièves et de la Matésine, dans le Diois.

Peu d'études ont été menées sur cette espèce : la méconnaissance de son statut de conservation, de son éco-éthologie, devrait inciter à la prudence.

L'enrichissement, la destruction et le morcellement de l'habitat par les aménagements (urbanisation, construction de routes, pistes et remontées mécaniques) sont des facteurs de régression de l'espèce.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : Un individu a été observé sur la zone d'étude.

BOUQUETIN DES ALPES – CAPRA IBEX (LINNAEUS, 1758)

Source : ONCFS, 2013, *Le Bouquetin des Alpes (Capra ibex ibex)*, <http://www.oncfs.gouv.fr/Connaitre-les-especes-ru73/Le-Bouquetin-des-Alpes-ar1527>

STATUT REGLEMENTAIRE/PATRIMONIAL

- Espèce **protégée** par l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Espèce classée « **quasi menacée** » dans la liste rouge Rhône-Alpes et la liste rouge nationale.
- Espèce d'**intérêt communautaire** classée à l'Annexe V de la Directive « Habitat-Faune-Flore ».



Source : D. RUHLAND (KARUM, 2017)

DISTRIBUTION

En Europe, on retrouve l'espèce dans les Alpes françaises, suisses, italiennes, autrichiennes et marges bavaroises et slovènes. En France, il est présent principalement les Alpes internes.

Suite à des réintroductions, il est présent dans tous les massifs savoyards, à l'exception des Bauges.

BIOLOGIE

Habitat : Maître incomparable des déplacements sur les secteurs les plus escarpés de la montagne, le Bouquetin est capable de supporter des rigueurs hivernales extrêmes. Le domaine vital du Bouquetin est très étendu, l'animal ayant un besoin considérable d'espace, en particulier les mâles adultes.

Reproduction : La grégarité de l'espèce est maximale en été (groupes unisexes) et minimale à la fin de l'hiver et lors des mises bas. Le rut a lieu de la mi-novembre jusqu'en janvier.

Alimentation : Son régime alimentaire est caractérisé par son éclectisme et son adaptabilité.

RARETE & MENACES

Lors de la création du Parc National de la Vanoise en 1963, seuls deux noyaux d'individus autochtones subsistaient pour un effectif estimé à une soixantaine d'individus au total. Grâce à sa protection et des réintroductions, la population de Bouquetin a considérablement augmenté. Actuellement, le Parc national de la Vanoise abrite la plus grande population de bouquetins en France, soit environ 1800 individus.

Les menaces qui peuvent peser sur l'espèce sont les maladies, la concurrence pastorale et la fragmentation d'habitats favorables dans certains massifs par certaines infrastructures de domaines skiables. Les mauvaises conditions climatiques (hivernales surtout) sont responsables de l'essentiel de la mortalité chez le Bouquetin surtout dans les massifs caractérisés par une topographie accidentée.

OBSERVATIONS LOCALES

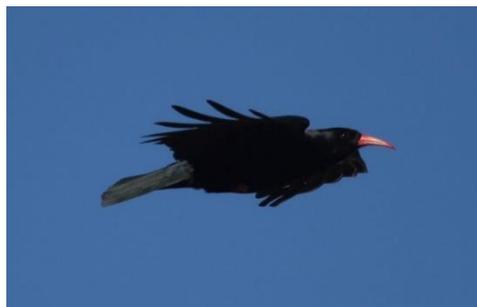
Au sein de la zone d'étude : Des indices de présence (fèces) ont été observés.

CRAVE A BEC ROUGE – PYRRHOCORAX PYRRHOCORAX (LINNAEUS, 1758)

Source : Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE/PATRIMONIAL

- Espèce **protégée** par l'Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Espèce classée « **en danger** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.
- Espèce d'**intérêt communautaire** inscrite à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».



Source : CC-by-SA

DISTRIBUTION

L'aire de distribution du Crave à bec rouge s'étale de façon discontinue des rives atlantiques de l'Europe aux rivages pacifiques de l'Asie, principalement entre les 30e et 60e degrés de latitude Nord. Plus de la moitié de la population européenne est localisée en Espagne, Italie et Grèce. En France, il niche dans quelques falaises du littoral de Bretagne (Belle-Île, Ouessant, côte du Léon, de la presqu'île de Crozon, et du Cap Sizun), dans le Massif central (Larzac méridional, Grands Causses) et les Alpes.

En Rhône-Alpes, le Crave à bec rouge a toujours été rare et sa distribution sporadique. Il se reproduit au sud de la Savoie, dans l'Isère et la Drôme et plus récemment au sud de la Haute-Savoie. Il semble que le total régional excède 200 couples, dont la moitié dans le département de l'Isère.

BIOLOGIE

Habitat : La présence de ce corvidé rupestre est conditionnée par l'existence de falaises pour la nidification, de préférence bien exposées (celles-ci peuvent être remplacées par des bâtiments) et de pâturages ras pour le nourrissage. Dans la région Rhône-Alpes, l'espèce niche, de préférence, entre 2200 et 3060 m. Nos connaissances sur l'écologie et la biologie de cette espèce sont fragmentaires.

Migration : Espèce sédentaire.

Reproduction : Les Craves sont particulièrement fidèles à leurs sites de reproduction et à leur partenaire. Le nid est construit par les deux sexes à partir de branchettes. La coupe est tapissée de fines herbes et de laine de mouton. La ponte de 3 à 5 œufs a lieu autour de la mi-avril. L'incubation dure 17 à 21 jours, elle est assurée exclusivement par la femelle. L'élevage des poussins, assuré par les 2 parents, dure une quarantaine de jours. L'envol survient essentiellement à la mi-juin.

Alimentation : Le Crave à bec rouge est essentiellement insectivore. Il chasse principalement à vue des invertébrés actifs au sol tels que des Coléoptères carabiques, des chenilles, des fourmis, des araignées *Lycosidae*. Il recherche aussi activement dans les tout premiers centimètres du sol des larves de coléoptères, des vers de terre, ou des larves de diptères *Tipulidae*.

RARETE & MENACES

Les principales menaces pour cette espèce en Rhône-Alpes viennent de l'abandon de certaines zones pâturées, contribuant à une diminution de pâturages ras favorables à la recherche de nourriture, ainsi que de la pratique de certains sports de nature comme l'escalade ou le parapente à proximité des zones favorables en période de nidification. La population européenne est considérée comme ayant un statut défavorable en raison d'un déclin modéré continu depuis les années 1970.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : Observations de nombreux individus se déplaçant et s'alimentant sur la zone d'étude. L'espèce peut tout à fait nicher dans les falaises entourant la combe de Balme.

LAGOPEDE ALPIN - LAGOPUS MUTA (Montin, 1776)

Source : Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE / PATRIMONIAL

- Espèce classée « **quasi-menacée** » dans la liste rouge de Rhône Alpes et de France.
- Espèce d'**intérêt communautaire** classée à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».



Source : D. IBANEZ (KARUM, 2012)

DISTRIBUTION

Le lagopède alpin occupe l'ensemble des taïgas d'Europe, Asie et Amérique du Nord, ainsi que les principaux massifs montagneux.

En Europe, le pays abritant la population nicheuse la plus importante est la Norvège, suivie de l'Islande, la Suède, la Suisse et la Grande-Bretagne, la France arrivant en cinquième position.

En France, la sous-espèce *L. m. helvetica* se reproduit dans les Alpes (principalement Alpes internes) et la sous-espèce *L. m. pyrenaica* occupe les Pyrénées.

BIOLOGIE

Habitat : Le Lagopède occupe tout l'étage alpin, entre 1800 et 3000 mètres d'altitude dans les Alpes.

Il recherche pour sa reproduction les milieux minéraux (blocs, éboulis, moraines, lapiaz, sol écorché) avec suffisamment de végétation (pelouses, landes...). La fraîcheur est un élément indispensable, qu'elle soit apportée par l'altitude, l'exposition, le micro-relief, ou des zones humides. L'hiver, ce sont les taches de déneigement (par le vent, la pente ou le soleil) qui sont recherchées.

Migration : Espèce sédentaire.

Reproduction : Les parades nuptiales sont le seul moment où les mâles se montrent. Les couples se forment entre avril et mai. Dès la mi-juin et jusqu'en août, la poule pond au sol dans une légère dépression, souvent totalement exposée, ou bien adossée voire recouverte par un bloc ou un buisson (genévrier, rhododendron). Les poussins sont nidifuges. Le succès de reproduction est extrêmement faible.

Alimentation : L'adulte est essentiellement végétarien (bourgeons, feuilles, baies, fleurs et rameaux, de différentes espèces : saules, éricacées, dryade et autres plantes herbacées...), tandis que les poussins dépendent de la disponibilité en invertébrés (chenilles, araignées, fourmis, orthoptères...), notamment durant leurs deux premières semaines.

RARETE & MENACES

Les effectifs français sont estimés à moins de 20 000 individus, la population alpine étant bien supérieure à celle des Pyrénées. Depuis les années 1990, les effectifs présentent une légère tendance à la baisse dans les Préalpes, les Alpes du Sud et les Pyrénées, et sont relativement stables dans les Alpes internes du Nord. Par ailleurs, on note une légère régression spatiale : depuis les années 1960, le nombre de communes de présence régulière a régressé de 30 %, surtout aux marges de l'aire de distribution.

L'espèce est menacée par l'abandon des pratiques pastorales et la fermeture des milieux qui en découle, le surpâturage (dégradation des milieux et risque d'écrasement des nichées), le tourisme (aménagement de piste, mortalité par câble, avalanches, dérangement...), le réchauffement climatique et la chasse.

OBSERVATION AU SEIN DU DOMAINE SKIABLE

Au sein de la zone d'étude : Des habitats potentiellement favorables à la reproduction et à l'hivernage de l'espèce sont présents sur la zone d'étude. Le Lagopède alpin est connu à proximité de la zone d'étude (combes parallèles).

PERDRIX BARTAVELLE, *ALECTORIS GRAECA* (MEISNER, 1804)

Source : Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE / PATRIMONIAL

- Espèce classée « **quasi menacée** » dans la liste rouge Rhône-Alpes ;
- Espèce d'intérêt communautaire classée à l'**Annexe I** et II-1 de la Directive « Oiseaux » ;



Source : FokusNatur (2012)

DISTRIBUTION

Son aire de répartition est continue sur les massifs internes, de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes et s'étend aussi sur une partie des massifs préalpins du nord et du sud.

BIOLOGIE

Habitat : La bartavelle affectionne les reliefs accidentés aux sols secs ou rocaillieux couverts d'une végétation herbacée basse. Pendant sa nidification, elle fréquente de préférence les pelouses parsemées de rochers et d'arbrisseaux nains situées sur des versants bien exposés, à pente moyenne ou forte. Elle fréquente aussi les formations boisées claires. En hiver, les individus se regroupent en compagnie et recherchent les sites où la neige fond rapidement (sommets jusqu'à 3000m déneigés par le vent ou les pentes escarpées couvertes de landes et pelouses, les lisières de prairies de fauche et de pâturages entre 700 et 1400 m).

Migration : Sédentaire.

Reproduction : En mars-avril les couples se forment et se cantonnent sur un territoire qu'ils défendent activement. Le nid est construit à même le sol et bien caché sous le couvert de buissons, de plantes herbacées ou de rochers. La ponte débute vers la mi-mai. Les éclosions s'échelonnent de la fin du mois de juin au début du mois d'août.

Alimentation : De décembre à mai la bartavelle consomme uniquement des feuilles de plantes herbacées, notamment des graminées. Le régime se diversifie en juin et juillet avec la consommation de fleurs et d'insectes (surtout criquets et sauterelles), et encore davantage en août et septembre avec le prélèvement de myrtilles et de graines.

RARETE & MENACES

Le statut de conservation de la bartavelle est défavorable en Europe et en France. L'effectif en France est évalué à 4 000-6 000 adultes.

L'augmentation de la surface boisée des étages montagnard et subalpin représente la principale menace pour l'espèce. Les dérangements liés au développement des activités de loisirs sur certains sites de reproduction ou d'hivernage et l'exploitation pastorale sur les sites de nidification (dérangement et écrasement des œufs) contribuent également à la régression de l'espèce.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : Les données de l'OGM indiquent que la zone d'étude est potentiellement favorable à la reproduction de l'espèce, qui est donc considérée comme présente.

TETRAS-LYRE, *TETRAO TETRIX* (LINNÆUS, 1758)

Source : Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE / PATRIMONIAL

- Espèce classée « **vulnérable** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.
- Espèce d'intérêt communautaire classée à l'**Annexe I** de la Directive « Oiseaux ».



Source : CC-by-SA

DISTRIBUTION

En Europe l'espèce est présente en Grande-Bretagne et dans le nord et l'est de l'Europe. Au sud de l'Europe, on le trouve surtout dans les Alpes et les Carpates. Enfin, il peuple la Sibérie jusqu'à l'océan Pacifique. L'espèce atteint en France la limite occidentale de son aire de répartition. Elle tend à se contracter lentement sur les contreforts alpins depuis une vingtaine d'années.

BIOLOGIE

Habitat : Dans les Alpes internes et les Préalpes du Nord, le Tétralyre occupe l'étage subalpin, entre 1400 et 2300 m. Il fréquente des milieux de transition semi-ouverts où s'imbriquent en mosaïques pelouses, landes, fourrés et boisements clairs. En hiver le Tétralyre fréquente les boisements clairs le plus souvent exposés au Nord.

Migration : Sédentaire.

Reproduction : La reproduction débute en avril/mai avec les chants des mâles et les parades nuptiales. La femelle pond et couve au sol, sous une touffe d'herbe ou un buisson en juin/juillet. Les poussins sont nidifuges. La dispersion des nichées a lieu en octobre.

Alimentation : Le régime alimentaire des poussins de moins de quinze jours est composé presque exclusivement de petits arthropodes. Les jeunes plus âgés et les adultes se nourrissent essentiellement de végétaux (aiguilles, bourgeons, fleurs, baies, etc.) même s'ils ingèrent parfois quelques petits invertébrés. En hiver, il peut consommer des aliments ligneux.

RARETE & MENACES

A l'issue de la campagne décennale d'inventaire 2000-2009, les effectifs dans les Alpes françaises sont estimés à 16800 adultes. Dans les Alpes du Nord, qui abritent les deux tiers des effectifs, le déclin est de l'ordre de 12% par rapport à la décennie 1990-1999.

L'espèce est menacée par l'abandon des pratiques pastorales et la fermeture des milieux subalpins qui en découle. Cette fermeture de milieux tend à réduire les surfaces ouvertes au profit de milieux fermés, comme les aulnaies, faisant disparaître la mosaïque d'habitats favorable au Tétralyre.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : Les habitats naturels potentiellement favorables à la reproduction de l'espèce arrivent en limite inférieure de la zone d'étude.

MONTICOLE DE ROCHE – MONTICOLA SAXATILIS (LINNAEUS, 1758)

Source : Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

STATUT REGLEMENTAIRE/PATRIMONIAL

- Espèce **protégée** par l'Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des espèces d'oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- Espèce classée « **vulnérable** » dans la liste rouge Rhône-Alpes.



Source : CC-by-SA

DISTRIBUTION

L'aire de répartition est vaste depuis l'Afrique du Nord-Ouest, les régions méridionales de toute l'Europe, puis en se dirigeant vers la Turquie et jusqu'en Chine. En France, après avoir vu une disparition spectaculaire de presque toutes les zones de nidification septentrionales, le Monticole de roche occupe aujourd'hui la majorité de nos massifs montagneux du Jura, des Alpes, du Massif central, des Pyrénées et de Corse. Il niche encore, mais très rarement dans les Vosges.

BIOLOGIE

Habitat : Il a une prédilection pour les milieux ensoleillés, ouverts, ponctués de rochers. Généralement situés en altitude (entre 800 et 2500 m), les sites de nidification dérogent parfois à cette règle et peuvent être situés plus bas.

Migration : Espèce migratrice. Se déplaçant la nuit isolément ou en très petits groupes, le Monticole de roche arrive de la mi-avril jusqu'en mai sur ses sites de reproduction, les sites d'altitude étant les plus tardifs à être occupés. La migration postnuptiale se déroule entre août et septembre, même en octobre en Corse.

Reproduction : Le nid du Monticole de roche est situé dans une anfractuosité pierreuse horizontale dans un abrupt, un mur ou sous un bloc, très occasionnellement dans un trou d'arbre. Assez volumineux, il est construit par la femelle, constitué d'herbes, de fines radicelles et de mousse. Le mâle n'intervient qu'au moment de l'élevage des poussins. En France, une seule ponte annuelle de 4 à 5 œufs est déposée entre fin avril et juin, puis couvée 14 à 15 jours. Les poussins nourris par les deux parents, allant chercher leurs proies souvent à très grande distance, quittent le nid à 14-16 jours.

Alimentation : Il est composé essentiellement d'insectes (coléoptères, chenilles de lépidoptères, orthoptères, diptères...).

RARETE & MENACES

Ayant connu un déclin important, le Monticole de roche ne niche plus dans le Jura, en Bourgogne, dans le Beaujolais ou dans la vallée du Rhin. S'étant apparemment limitée à ses fiefs d'altitude, l'espèce semble aujourd'hui y avoir stabilisé des effectifs. Ceux-ci ne subsisteront cependant à long terme que si les milieux adoptés par l'espèce, nécessairement ouverts et ensoleillés, sont eux-mêmes préservés, ce que risque fort de remettre en question la déprise agricole et le déclin du pastoralisme.

OBSERVATIONS LOCALES

Au sein de la zone d'étude : Au moins 3 mâles chanteurs observés sur la zone d'étude. L'espèce se reproduit probablement dans les pelouses rocheuses situées sur la moitié inférieure de la zone d'étude.